



Assemblée générale

Distr. limitée
4 octobre 2010
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies de 2010 pour les annonces de contributions aux activités de développement

New York, 8 novembre 2010

Projet de rapport

A. Ouverture et durée de la session

1. Par sa résolution 45/215, l'Assemblée générale a notamment décidé que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, le 8 novembre 2010.
3. La Conférence a été ouverte par [à compléter].

B. Participation

4. Ont assisté à la Conférence les représentants des gouvernements des États suivants : [à compléter].
5. Ont également assisté à la Conférence les représentants des organes, organisations et autres entités des Nations Unies, et des institutions spécialisées et apparentées ci-après : [à compléter].

C. Élection du Bureau

6. À sa séance du 8 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau ci-après :
Président : [à compléter];
Vice-Présidents : [à compléter].



D. Documentation

7. La Conférence a été saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'analyse du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour 2008 (A/65/79-E/2010/76);

b) Note du Secrétaire général sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/CONF.208/2010/1);

c) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 2010, des contributions annoncées ou versées pour 2010 lors de la Conférence des Nations Unies de 2009 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.208/2010/2);

d) Projet de rapport (A/CONF.208/2010/L.1);

e) Informations générales sur les programmes et les fonds destinées à la Conférence de 2010.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a entendu les annonces de contributions à un ou plusieurs des programmes ou fonds faites par un certain nombre de gouvernements; elle a pris note du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient d'en informer le Secrétaire général dès que possible après la clôture de la Conférence.
